

AFFAIRES INDIENNES

LE VOYAGE MINISTÉRIEL EN AUSTRALIE ET EN NOUVELLE-ZÉLANDE

[Traduction]

M. Paul Yewchuk (Athabasca): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse aussi au ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien. Je lui souhaite la bienvenue à son retour de vacances dans le sud du Pacifique. Nous sommes heureux de le revoir.

Des voix: Oh, oh!

Des voix: Bravo!

M. Yewchuk: Le ministre fera-t-il une déclaration à l'appel des motions pour rendre compte de son voyage?

[Français]

L'hon. Jean Chrétien (ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien): Monsieur l'Orateur, je désire poser la question de privilège.

J'ai visité plusieurs pays pour le bénéfice des Canadiens, et je sais que l'honorable député a été très déçu de ne pas avoir été choisi par son parti comme membre de la délégation.

[Traduction]

M. Yewchuk: Monsieur l'Orateur, je voudrais tout de même savoir si le ministre fera rapport à la Chambre des communes par une déclaration à l'appel des motions.

[Français]

L'hon. M. Chrétien: Monsieur l'Orateur, j'aurais l'intention de discuter de mon voyage en Nouvelle-Zélande et en Australie au comité des affaires indiennes et du développement du Nord canadien, où je pourrai avoir des échanges très profitables avec les membres du comité.

* * *

LES INONDATIONS

REGINA—L'AIDE FÉDÉRALE AUX SINISTRÉS

[Traduction]

M. John Burton (Regina-Est): J'avais une question pour le ministre responsable des Postes. Étant donné qu'il vient de quitter la Chambre, je poserai une question au ministre de l'Agriculture. Il semble que les inondations qui viennent de se produire à Regina aient été provoquées par une accélération de la fonte des neiges due à l'augmentation des surfaces laissées en jachère pendant l'été conformément aux directives du programme LIFT de l'année dernière; le gouvernement fédéral envisage-t-il donc d'aider la province de la Saskatchewan et les collectivités locales...

M. l'Orateur: A l'ordre, je vous prie. Je ferai remarquer à l'honorable député que sa question ressemble trop à un argument.

* * *

LA JEUNESSE

LE PROGRAMME PERSPECTIVES-JEUNESSE—LA DISTRIBUTION TARDIVE DES INFORMATIONS AUX CENTRES DE MAIN-D'ŒUVRE

M. Jack Marshall (Humber-Saint-George-Sainte-Barbe): Je voudrais poser une question au ministre de la [L'hon. M. Chrétien.]

Défense nationale. Étant donné que les informations relatives à la milice étudiante et à la partie civile du programme Perspectives-Jeunesse ne sont pas encore disponibles auprès des centres de main-d'œuvre, même si l'on a indiqué que cela serait fait dès le début d'avril, le ministre fera-t-il enquête afin d'éviter des retards de cet ordre pour les projets de travaux et soumettre un rapport à la Chambre le plus tôt possible?

L'hon. Donald S. Macdonald (ministre de la Défense nationale): Selon mes renseignements, ces informations ont été distribuées, monsieur l'Orateur, mais je vérifierai avec plaisir les faits allégués par l'honorable député.

* * *

LES AÉROPORTS

SAINTE-SCHOLASTIQUE—LE DIFFÉREND FÉDÉRAL-PROVINCIAL AU SUJET DE LA MAIN-D'ŒUVRE

M. Lincoln M. Alexander (Hamilton-Ouest): Je voudrais poser une question connexe au premier ministre puisque l'on vient de poser une question concernant la main-d'œuvre. On a récemment signalé que les questions constitutionnelles en suspens retardent l'exécution du projet le plus important du Québec, l'aéroport international de Sainte-Scholastique, et il semblerait que la province de Québec ne reconnaisse pas la compétence du gouvernement fédéral en ce qui concerne la main-d'œuvre. Depuis combien de temps le gouvernement est-il au courant de cette situation et de quels moyens dispose-t-il pour résoudre ce problème très délicat?

M. l'Orateur: A l'ordre, je vous prie. Je ne suis pas certain que la première partie de la question soit recevable, mais la deuxième partie l'est sûrement. Sans doute le premier ministre souhaite-t-il y répondre.

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Volontiers, monsieur l'Orateur. Nous sommes au courant de ce problème regrettable depuis plusieurs mois déjà. De longues séries d'entretiens ont eu lieu avec des représentants du Québec en vue de le résoudre. J'espère que l'on trouvera une solution satisfaisante. C'est une situation presque absurde, étant donné le si grand nombre de chômeurs...

Des voix: Bravo!

Le très hon. M. Trudeau: ...à cause d'un litige d'ordre constitutionnel, cette imposante et importante entreprise se trouve sans ouvriers actuellement. Le gouvernement fédéral a fait connaître son point de vue au Québec. Nous lui avons fait part à maintes reprises de notre désir d'aller de l'avant. Nous n'avons, bien entendu, aucune compétence pour ce qui est des lois du travail de la province. Nous tâchons d'aider le Québec à trouver une solution qui serait dans le meilleur intérêt des travailleurs.

M. Alexander: Comme la province de Québec semble contester l'autorité fédérale dans ce domaine des plus délicats, le premier ministre peut-il nous dire quelles mesures on songe à prendre si le Québec s'en tient à sa position initiale vis-à-vis du gouvernement fédéral?